

N° 69 - bimensuel - 10 juillet 2000

Ministère  
de la culture et  
de la communication

3 rue de Valois  
75042 Paris Cedex 01

3615 Culture  
www.culture.gouv.fr

# LA LETTRE D'INFORMATION

Ministère de la culture  
et de la communication

« L'incroyable pique-nique »  
du 14 juillet 2000

Un centre d'art innovant :  
les Abbatoirs à Toulouse

La sculpture contemporaine  
au jardin des Tuileries

**Dossier**  
**Éducation  
au cinéma  
et à  
l'audiovisuel**

**Développer l'éducation à l'image**

Sensibiliser et former les jeunes au cinéma et à l'audiovisuel  
page 7

**Actualité**

**Dimanches gratuits dans les musées nationaux**

un réel succès

page 2

**L'incroyable pique-nique**

page 3

**Les « Abattoirs » à Toulouse**

Un nouvel espace pour l'art moderne et contemporain

page 4

**Le Centre des monuments nationaux**

Un nouveau projet qui jette un pont entre le patrimoine et l'art contemporain

page 6

**« Carnet de route » de Michel Duffour : la Guadeloupe**

page 12

**L'Opéra Garnier prend un coup de jeune**

renovation de la façade

page 14

**Portrait**

**Michel de Maulne**

« La poésie est le levier fondamental pour l'amour de la langue »

page 16

**Directeur de la publication :** Gérard Métoudi

**Rédacteur en chef :** Jean-Paul Ciret

**Rédaction :** Paul-Henri Doro 01.40.15.83.65, Isabelle Assémat 01.40.15.82.95

**Comité de rédaction :** Lionel Bertinet, Jacques Bordet, Adeline Boulanger-Coustou, Sandra Cattini, Robert Fohr, Alain Fougeray, Nicole Gasser, Valérie Labayle, Anne Laborde, Martine Lehmans, Vincent Lorenzini

**Crédits photographiques :** Franck Fleury, Farida Guerdjou-Brechemier

**Conception graphique :** Jeanne Verdoux

**Impression :** Maulde et Renou

**N° de commission paritaire :** 1290 AD, nouvelle série

**Tirage :** 32 000 exemplaires

**2 F** le numéro

**Pour recevoir la lettre d'information :**

Adresser une demande écrite au DIC, Ministère de la culture et de la communication 3 rue de Valois, 75042 Paris cedex 01  
Fax : 01.40.15.81.72, Minitel : 3615 Culture, internet : <http://www.culture.gouv.fr>



# GRATUITÉ DANS LES MUSÉES NATIONAUX : 65% DE VISITEURS EN PLUS

La gratuité des musées nationaux, le premier dimanche de chaque mois, a depuis le début de l'année entraîné une augmentation moyenne de 65% des visiteurs par rapport aux dimanches correspondants en 1999.

Lancée le dimanche 2 janvier 2000 par Catherine Trautmann, l'ouverture gratuite des musées nationaux le premier dimanche de chaque mois a été confirmée par Catherine Tasca dès son arrivée. Dans une déclaration à l'Assemblée nationale le 24 mai, la Ministre a indiqué que « le projet de loi sur les musées qui sera présenté prochainement à l'Assemblée nationale intégrera les éléments d'une véritable politique des publics » et que « des obligations nouvelles pour l'ensemble des musées qui seront labellisés seront introduites, parmi lesquelles notamment la gratuité pour tous les Français un jour par mois. »

**Les résultats sur six mois de la gratuité des musées nationaux**

67 000 personnes ont bénéficié, le dimanche 4 juin 2000, de la gratuité des musées nationaux : un résultat globalement équivalent (Versailles étant provisoirement hors dispositif) à ceux des mois précédents. L'évolution en pourcentage\* (+56% par rapport au mois de juin 1999) est moins significative que celle de certains mois précédents, février et avril ayant connu les augmentations les plus fortes. Très proche de celle du mois de mai (+52%), elle montrerait que le dispositif de gratuité est en voie d'atteindre un palier dans sa montée en charge, avec un facteur multiplicatif stabilisé autour de 1,5 par rapport à la fréquentation antérieure. Mais il faut attendre l'automne, où le public est nombreux à se rendre dans les musées, pour vérifier cette hypothèse. Par ailleurs, la connaissance de ces nouveaux publics sera donnée par les résultats de l'étude menée par le DEP. Sur 6 mois, ce sont, en 6 dimanches, plus de 460 000 personnes qui ont bénéficié de la gratuité des musées nationaux.

\* la fréquentation du musée du Louvre, où la gratuité du premier dimanche du mois n'est pas une mesure nouvelle, n'est pas prise en compte dans ces pourcentages.

**« Dimanche - Mode d'emploi »**

Un groupe de travail rassemblant une dizaine de musées nationaux a été récemment constitué par le département des publics de la DMF. L'objectif poursuivi était de s'interroger sur les journées de gratuité et de concevoir, pour les personnes se rendant, ces jours-là, dans les musées (on sait que parmi elles, figurent beaucoup de primo-visiteurs), des mesures d'accompagnement. Un dépliant a été conçu pour chaque musée. Intitulé « *Dimanche - Mode d'emploi* », il accueillera les visiteurs et leur permettra (en leur proposant notamment un choix de parcours) de s'approprier le musée. Le texte de chaque dépliant a été élaboré par la conservation et le service culturel de l'établissement concerné. Ces textes ont été évalués par une sociologue. Les dépliants « *Dimanche - Mode d'emploi* » seront à la disposition du public à partir de la rentrée.

**LES MUSÉES NATIONAUX OUVERTS GRATUITEMENT LE PREMIER DIMANCHE DE CHAQUE MOIS**

**Paris**

>> musée des Arts d'Afrique et d'Océanie >> musée des Arts asiatiques-Guimet (actuellement fermé pour travaux) >> musée des Arts et Traditions populaires >> musée Delacroix >> musée d'Ennery (actuellement fermé pour travaux) >> musée Gustave Moreau >> musée Hébert >> musée Henner >> musée du Louvre >> musée du Moyen Age - thermes de Cluny >> musée national d'Art moderne >> musée d'Orsay >> musée de l'Orangerie (actuellement fermé pour travaux) >> musée Picasso >> musée Rodin

**Aux environs de Paris**

>> musée de Versailles et de Trianon (de novembre à mars) >> musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye >> musée des Granges de Port Royal à Magny-les-Hameaux >> musée du château de Fontainebleau >> musée des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau >> musée de la céramique à Sèvres >> musée de la Renaissance à Écouen >> musée du château de Compiègne

**En région**

>> musée de la Coopération franco-américaine à Blérancourt >> musée Magnin à Dijon >> musée des Deux-Victoires à Mouilleron-en-Pareds >> musée de la Porcelaine Adrien-Dubouché à Limoges >> musée de l'île d'Aix >> musée de la Préhistoire aux Éyzies-de-Tayac >> musée du château de Pau >> musée du Message biblique Marc Chagall à Nice >> musée Fernand Léger à Biot >> musée Picasso >> La Guerre et la Paix » à Vallauris >> musée de la Maison Bonaparte à Ajaccio.

# 14 juillet 2000

## « L'INCROYABLE PIQUE-NIQUE » RASSEMBLERA TOUS LES FRANÇAIS

Pour le 14 juillet 2000, la fête sera exceptionnelle. « L'Incroyable pique-nique » traversera la France du nord au sud, en suivant les arbres de la Méridienne verte, œuvre paysagère de Paul Chemetov. Durant ce grand moment de convivialité, c'est tout un pays qui se donnera rendez-vous.



Catherine Tasca et Jean-Jacques Aillagon déroulent L'Incroyable Nappe lors de la présentation de l'Incroyable Pique-Nique aux médias, photo © F. Fleury

« Nous avons voulu une célébration qui durerait une année entière et qui serait largement décentralisée. La Méridienne, parce qu'elle s'inscrit dans la durée et qu'elle associe dans une même démarche des communes de toute taille, répond à cette attente. Elle est œuvre de grand paysage mais aussi projet de territoires. Mieux que tout autre discours, elle permet de révéler notre pays, à la fois dans son unité et dans sa diversité. Cette ligne n'est pas seulement un alignement d'arbres d'essences séculaires. Elle est avant tout une ligne composée d'hommes et de femmes confrontés à des situations infiniment variées qui reflètent les destins de l'ensemble de nos concitoyens. C'est pour cette raison que nous avons voulu associer à cette œuvre de paysage un grand moment de convivialité.

Le 14 juillet 2000 ne sera pas tout à fait comme les autres. Aux symboles républicains habituels nous avons ajouté une image : celle d'un pays tout entier qui se donne rendez-vous à un moment précis, en un lieu précis à une échelle jamais envisagée. Pour réussir cette journée exceptionnelle, près d'une dizaine de ministères ont conjugué leurs efforts à ceux des services municipaux, départementaux et régionaux.

L'Incroyable Pique-Nique sera d'abord une fête associant dans un même élan tous ceux qui veulent se retrouver, français ou étrangers, dans un même groupe. »

**Catherine Tasca**

### L'INCROYABLE NAPPE

L'Incroyable Nappe, d'une longueur de 600 km, est l'objet même qui matérialise le principe du projet de rassembler toute la France. Elle reflète les notions de lien social, d'enracinement et reste liée à la tradition française du rendez-vous festif autour de la table. Elle bénéficie du retentissement national et international suscité par l'événement lui-même. L'exposition universelle de Hanovre la présentera pour fêter le 14 juillet 2000. Elle sera distribuée à toutes les communes participant à l'Incroyable Pique-Nique qui en ont fait la demande. Chacune disposera cette nappe à sa convenance. La moyenne par commune est de 1,5 km (Paris 12 km, plus petite commune 400 m).

### LES DÉPARTEMENTS PARTICIPANT À « L'INCROYABLE PIQUE-NIQUE »

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Oise, Val-d'Oise, Seine-saint-Denis, Hauts-de-Seine, Paris, Val-de-Marne, Essonne, Loiret, Cher, Allier, Creuse, Corrèze, Cantal, Aveyron, Tarn, Aude, Pyrénées-Orientales

### LE SCÉNARIO DE

#### « L'INCROYABLE PIQUE-NIQUE »

##### Un événement-spectacle

L'Incroyable Pique-Nique du 14 juillet, événement produit par la Mission 2000 en France, présidée par Jean-Jacques Aillagon, conçu et mis en scène par Gad Weil, réalisé par WM Événements sera la plus grande fête de cette année 2000. Ce jour-là, la France comptera « 337 capitales » : les communes traversées par la Méridienne Verte, depuis Dunkerque jusqu'à Prats de Mollo (à la frontière espagnole). Autant de lieux qui offriront l'occasion à 3 à 4 millions de personnes de partager un pique-nique et toutes formes de programmations culturelles et sportives. Le scénario comporte quatre actes majeurs : une Incroyable Nappe, un Incroyable Relais sportif, un Incroyable Survol, et un Incroyable Marché de produits du terroir.

##### Un pays se donne rendez-vous !

Près de 500 communes et collectivités territoriales, plus de 300 lieux d'accueil de pique-nique, plusieurs ministères et directions départementales, des milliers d'associations locales et nationales, 100 fédérations et clubs sportifs, des offices du tourisme, les comités départementaux et régionaux du tourisme, des Chambres d'Agriculture, des réseaux Bienvenue à la Ferme, les sociétés d'auto-routes... Plus de 30 000 personnes professionnelles ou bénévoles travaillent à organiser cette manifestation.

##### De très nombreuses initiatives locales

Une occasion de découvrir des lieux patrimoniaux avec la cathédrale d'Amiens, le château de Folleville, le Sénat à Paris, le château de Sully sur Loire, les Gorges de la Dordogne, le château-fort de Belcastel, la cité de Carcassonne, les 20 sites fleuris réalisés dans chaque département d'après le projet de Jacques Leclercq-K...



# LES « ABATTOIRS » À TOULOUSE

## Un centre d'art inédit en France

Les Abattoirs, architectes : A. Stinco et R. Papillaut, photo J. M. Monthiers © Les Abattoirs 2000



Établissement culturel inédit et unique en France, les Abattoirs, Espace d'art moderne et contemporain de Toulouse et Midi-Pyrénées, ont été inaugurés le 13 juin par Catherine Tasca : « ils revêtent une dimension, sinon de modèle, du moins de référence ».

Vu du ciel, presque rien n'a changé : le vaste bâtiment néoclassique, construit par Urbain Vitry entre 1828 et 1831, sur le modèle des nouveaux abattoirs parisiens, est toujours là, au bord de la Garonne... Mais ce que l'on ne voit pas du ciel, c'est que ce majestueux édifice, après avoir été fermé pendant près de dix ans, se prépare à une seconde vie, tout entière dédiée à l'art moderne et contemporain.

### La réhabilitation architecturale

« La première étape de notre travail, expliquent les architectes Antoine Stinco et Rémi Papillaut, a consisté à étudier l'œuvre d'Urbain Vitry et à nous demander comment adapter le bâtiment à sa nouvelle vocation tout en respectant son esprit. » Il s'est avéré que le plan basilical du bâtiment aussi bien que ses volumes se prêtaient fort bien à une nouvelle vocation. « Mais un problème subsistait, souligne Rémi Papillaut, celui des espaces nettement insuffisants pour accueillir les riches collections du futur établissement. » « Nous avons très vite éliminé la possibilité de construire un bâtiment nouveau, car il ne fallait pas nuire à la lisibilité des Abattoirs. Il ne nous restait que la solution de creuser sous la halle pour dégager de nouveaux espaces. » Ainsi a été fait, ce qui a permis de doubler les surfaces de l'établissement... Bordé par un jardin ouvert sur la Garonne, le musée s'étend désormais sur 7 100 m<sup>2</sup>, avec trois niveaux d'exposition et met à la disposition du public tous les équipements d'un établissement moderne : médiathèque, librairie, auditorium, ateliers culturels...

### Les collections

On découvrira dans ce nouveau lieu la collection de l'ancien musée d'Art moderne de la ville de Toulouse et celle du Fonds régional d'art contemporain, auxquelles s'ajoutent deux importantes donations : celle du photographe Anthony Denney (une cinquantaine

d'œuvres) et celle de Daniel Cordier (quelque 395 œuvres).

« Une telle richesse - la collection comprend, au total, près de 2 000 pièces - ne nous permettra pas de tout montrer, souligne Alain Mousseigne, directeur de l'établissement. Nous allons sélectionner environ 250 œuvres, qui constitueront en quelque sorte des « morceaux choisis ». Mais notre intention est de faire tourner les pièces assez rapidement pour permettre au public de prendre conscience de la richesse et de la diversité de notre fonds. » « Notre collection, aussi riche soit-elle, n'est pas encyclopédique, poursuit Alain Mousseigne. Elle est très axée sur l'art informel et sur l'expressionnisme et se caractérise également par une forte présence d'artistes méditerranéens : français, italiens, espagnols... » « Plutôt que de chercher à combler ses lacunes, nous allons renforcer ses points forts grâce à des acquisitions, des commandes et des dépôts. »

### Un vaste réseau d'échanges et de collaborations

La région Midi-Pyrénées est sans doute l'une des mieux dotées en lieux voués à l'art moderne et à l'art contemporain, avec notamment plusieurs centres d'art (Albi, Castres, Cajarc, Tarbes...) et lieux d'exposition indépendants ou liés à des monuments historiques (château de Plieux, abbaye de Beaulieu...). Le réseau - ainsi que le souligne Alain Mousseigne - existe déjà. « Il ne reste qu'à l'animer et à le dynamiser en organisant la circulation des œuvres et des expositions, en mettant en œuvre des projets communs avec d'autres lieux et aussi avec des artistes, qui sont nombreux à vivre et à travailler dans la région. » « Cette dimension - très importante - de notre action sera marquée dès l'ouverture par l'exposition L'Œuvre collective, qui est à cet égard emblématique, puisqu'elle a été conçue et réalisée dans un esprit de collaboration ouverte à l'échelle de toute la région Midi-Pyrénées. » L'Œuvre collective présente des travaux réalisés en commun soit par des groupes d'artistes autour d'un axe historique en référence avec les collections existantes (Duchamp, Beuys, Warhol, Fahlström) soit en intégrant la participation du spectateur dans une perspective plus contemporaine.

Les Abattoirs, Espace d'art moderne et contemporain de Toulouse et Midi-Pyrénées  
76 allée Charles-de-Fitte 31300 Toulouse Tél : 05 62 48 58 00

Ouverts de 18 h à 20 h, fermeture le Lundi et certains jours fériés

Pablo Picasso,  
La dépouille du Minotaure en costume  
d'Arlequin,  
1936, © Succession Picasso 2000,  
photo J. L. Aurio / A. Gineste



## ENTRETIEN AVEC PASCAL PIQUE

### Directeur du pôle art contemporain et de la diffusion régionale

**Lettre d'information :** Que peut procurer une structure double par rapport au fonctionnement séparé d'un FRAC et d'un centre d'art ?

**Pascal Pique :** L'enjeu de la fusion s'exprime en termes de production et de collection. L'ancien FRAC était une structure État/région avec un budget pour l'ensemble de la région, et plutôt une mission de diffusion. Aux Abattoirs, les missions de diffusion du FRAC et de création du centre d'art ont été décuplées. Avec le réseau régional, une œuvre créée à Albi ou à Tarbes peut rentrer dans les collections. Mais on peut également coproduire avec peut-être plus de moyens et là, il faut établir des projets et organiser une prise de conscience des élus. Enfin, il y a la mise en perspective du pôle art contemporain et du pôle art moderne. L'articulation peut aussi se faire en termes de collection, de conservation, de recherche et d'étude scientifique, voire d'écriture de l'histoire de l'art.

**LI :** « L'Œuvre collective » renoue avec la pratique des expositions en réseau des FRAC. Quelles sont les liens qui unissent les lieux dédiés à l'art contemporain en Midi-Pyrénées ?

**PP :** Les Abattoirs ne sont pas une structure centrale. Il s'agit d'un centre d'art comme les autres en termes de choix artistiques. L'intérêt est de mettre en place de vrais projets à l'échelle régionale. Ce qui est novateur, c'est d'expérimenter un vrai travail entre centres d'art avec cette idée d'œuvre collective qui se veut emblématique : l'exposition est présentée comme une option mais aussi comme un objectif. Faire travailler les structures ensemble, et faire émerger des projets, c'est le véritable enjeu.

**LI :** Quelles orientations souhaitez-vous donner à ce nouveau pôle d'art contemporain ?

**PP :** D'autres projets seront initiés autour de la question du statut de l'œuvre d'art. Pour les acquisitions et les collections, il y a la partie moderne et la partie contemporaine. Ce sont les projets qui vont déterminer l'occupation, les moyens, les financements... Il faut en finir avec le ghetto du FRAC, du Centre d'art... Par contre, le véritable enjeu, c'est d'avoir des points de jonction, de les identifier et de les organiser sans tomber dans des guerres picrocholines.

### UNE ŒUVRE UNIQUE ET SPECTACULAIRE

Restauré grâce au mécénat de la BNP, installée avec le concours de l'Aérospatiale-Matra-Airbus, le rideau de scène de Picasso, « La Dépouille du Minotaure en costume d'Arlequin », conçu en 1936 avec Luis Fernandez pour « Le Quatorze juillet » de Romain Rolland, fera l'objet d'une présentation spéciale. L'œuvre étant fragile, elle ne sera montrée que six mois. L'espace qui a été creusé en sous-sol pour la présentation de cette œuvre monumentale sera le reste du temps consacré à des expositions temporaires.

### DE L'EXPRESSIONNISME ABSTRAIT À LA TRANS-AVANT-GARDE...

Le fonds, constitué des collections du musée d'art moderne de la Ville de Toulouse et du Fonds régional d'art contemporain, rassemble des œuvres de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle en Europe et aux États-Unis, et le grand rideau de scène de Picasso *La Dépouille du Minotaure en costume d'Arlequin*. Sont venus s'y ajouter : la donation et le dépôt d'œuvres de la collection du photographe Anthony Denney (œuvres du groupe japonais Gutai, de Tapiès, Burri, Dubuffet...) et le dépôt en 1999 d'œuvres de la collection Daniel Cordier par le musée national d'art moderne (œuvres de Dubuffet, Brassai, Duchamp, Combas, Fahlström...). La collection ainsi rassemblée témoigne de nombreux courants artistiques nés après la Seconde Guerre mondiale (Expressionnisme abstrait, Art brut, Art informel, Cobra, Arte Povera, Support-Surface...) en même temps qu'elle illustre les tendances les plus avancées de l'art contemporain.

### UNE STRUCTURE EXCEPTIONNELLE

Coordonnant un ensemble de missions et de fonctions relevant d'institutions distinctes (musée, Fonds régional d'art contemporain et Centre d'art), c'est - avec Les Abattoirs - un établissement culturel inédit et

unique en France qu'ont réalisé la Ville de Toulouse et le Conseil régional de Midi-Pyrénées, en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication. Le nouvel établissement sera géré par un syndicat mixte réunissant la Ville de Toulouse et le Conseil régional. Le budget de fonctionnement (Ville de Toulouse : 60%, Conseil régional Midi-Pyrénées : 40%) est estimé à 20 MF, la première année, avec un effectif d'environ 32 salariés.

### COÛT DES TRAVAUX

Le coût total des travaux s'est élevé à **150 millions de francs**. Il a été réparti de la façon suivante :  
**45 MF :** État  
**63 MF :** Ville de Toulouse  
**42 MF :** Région Midi-Pyrénées

### LE PARCOURS MUSÉOGRAPHIQUE

Au rez-de-chaussée du musée seront exposées les œuvres de grand format (art informel et art abstrait) tandis qu'à l'étage, seront présentées les œuvres majeures de la collection Daniel Cordier. « Mais, souligne Alain Mousseigne, les différentes sources constitutives de la collection ne seront pas séparées, car il nous importe de montrer la cohérence entre le fonds des collections et les donations dont nous avons bénéficié. C'est la raison pour laquelle on trouvera des œuvres provenant de la donation Cordier au milieu d'œuvres appartenant à notre fonds et vice-versa. »



Sarkis La respiration, Changement de temps au Panthéon, photo A. Morin © CMIN, Paris 2000

### CHANGEMENT DE TEMPS

« Changement de temps » s'inscrit dans la politique d'ouverture des monuments à l'art contemporain. Pour célébrer l'an 2000, le Centre des monuments nationaux a fait appel à 7 plasticiens. **Ange Leccia** installe dans l'abbaye de Cluny un panneau de néons évoquant le balayage informatique. **Robert Wilson** réalise dans la basilique de Saint-Denis une installation lumineuse exaltant l'architecture et la spiritualité du lieu. Au Panthéon, **Sarkis** propose d'entendre des sons du monde entier. **Pierrick Sorin** utilise des installations vidéo pour transformer le château comtal de la cité de Carcassonne en un vaisseau spatial. **Catherine Beaugrand** propose une réflexion sur le statut du monument historique dans la société de consommation et fait de Chambord un parc à thème. Pour le site archéologique de Glanum, **Serge Comte** a travaillé sur le temps et a imaginé une fiction, « attack de lux », mettant en scène le passage d'une civilisation par les vestiges d'une rave opéra du réveillon 1999. Le site Internet de **Fabrice Hybert** sera inauguré au Panthéon en septembre.

Il permettra de créer une encyclopédie de l'inconnu pour faire le point sur les questions demeurées sans réponse à la fin de ce millénaire. Un site Internet interactif [www.changement-de-temps](http://www.changement-de-temps) permet d'échanger des sons ou des images sur les thèmes proposés dans les monuments. Les Éditions du patrimoine publient le catalogue de la manifestation.

Cette opération a bénéficié d'un important soutien de la Délégation aux arts plastiques au titre de la commande publique.

#### Renseignements:

Centre d'information des monuments nationaux, Tél : 01 44 61 21 50

[www.monuments-France.fr](http://www.monuments-France.fr)

# LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

## Un projet pour relier le patrimoine à l'art contemporain

Jacques Renard a présenté jeudi 8 juin le nouveau nom, le nouveau statut et le nouveau projet du Centre des monuments nationaux, dont il vient d'être nommé président.

La Caisse nationale des monuments historiques et des sites, créée en 1914, dont la dénomination était désuète et laissait croire à une activité purement financière, a changé de nom. Elle devient le Centre des monuments nationaux, une dénomination qui traduit mieux les enjeux de l'établissement public qui gère et ouvre au public 100 monuments nationaux. Le nouveau statut confirme la mission de service public de l'établissement : gérer et animer les monuments dont l'État a la charge, les présenter au public, augmenter leur fréquentation et mieux faire connaître le patrimoine par les Éditions du patrimoine. Pour servir ce projet, le nouveau statut dote l'établissement, jusqu'ici présidé par le directeur de l'Architecture et du Patrimoine au ministère de la Culture, d'un président à temps plein, Jacques Renard.

#### De nouvelles missions

Le réseau de monuments affectés au ministère chargé de la Culture est une structure sans équivalent au monde, tant par son prestige que par sa diversité. Ces monuments ont aussi un rôle majeur à jouer face aux

enjeux touristiques, dans un environnement où le temps libre prend une place grandissante. En conséquence, le Centre des monuments nationaux met en place un nouveau projet d'intégration des monuments dans leur territoire, d'appropriation des monuments par le public et de démocratisation de la culture dont le trait le plus fort est la volonté d'engager un dialogue permanent entre la création contemporaine et le patrimoine, sous le signe du rêve et de l'intégrité.

Ainsi, l'opération « Changement de temps » présente, pour célébrer l'an 2000, l'œuvre d'artistes contemporains dans des sites patrimoniaux emblématiques. Poètes, vidéastes et DJ animeront également une nuit « Elektropoétik » offerte au public au Fort Saint André de Villeneuve-lès-Avignon le 24 juillet.

Outre ces événements culturels, des actions de longue durée (résidences d'artistes, implantations d'équipes de création et de diffusion, opérations d'animation culturelle) seront mises en place en concertation avec les autres acteurs locaux : collectivités territoriales, directions régionales des affaires culturelles, réseaux d'institutions culturelles et mécènes.

Les monuments nationaux ont ainsi vocation à devenir des pôles de développement culturel.

#### Mieux faire connaître le patrimoine

Le Centre des monuments nationaux s'attachera également à étendre et diversifier le « périmètre » des monuments qu'il présente au public (il mènera une réflexion avec la direction de l'Architecture et du Patrimoine sur la présentation de l'architecture des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles), à élargir à la création contemporaine la politique d'enrichissement de ses collections, à faire appel aux artistes contemporains pour la création de produits dérivés.

#### Améliorer la diffusion

Les Éditions du patrimoine accompagneront dans leur politique éditoriale les nouvelles orientations de l'établissement. Elles proposeront, avec leurs quelques cent titres annuels, une lecture contemporaine du passé, du plus lointain au plus proche, en phase avec les nouveaux modes de lectures (poches, livres pour la jeunesse...).

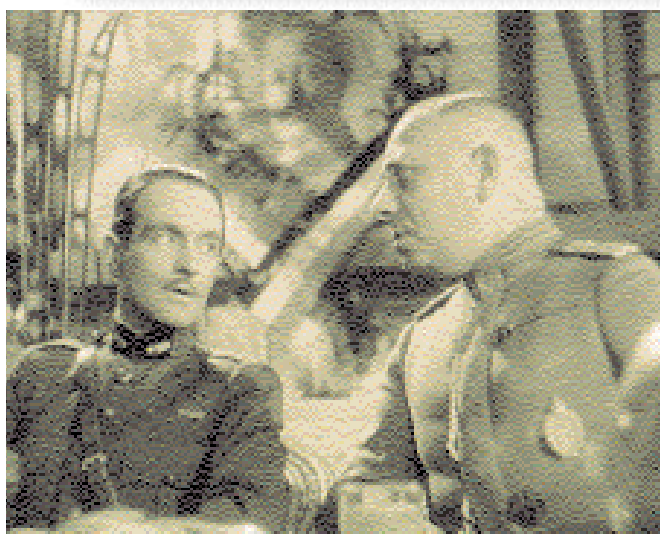
Le nouveau site internet du Centre des monuments nationaux [www.monuments.fr](http://www.monuments.fr), mis en ligne le 8 juin, sous deux versions, flash ou légère, reflète cette mutation.



# Dossier :

## Développer l'éducation à l'image

bimensuel - 10 juillet 2000 - n° 69



Jean Renoir, La grande illusion © Cinédis, Coll. Films de l'Estran, programme Collège au cinéma



A. Hitchcock, La mort aux trousses © Bac Films, Coll. Films de l'Estran, programme Collège au cinéma

Développer l'esprit critique des jeunes spectateurs, former leur regard, leur faire découvrir des cinématographies méconnues ou des œuvres du patrimoine, leur faire acquérir et pratiquer un nouveau langage artistique, tels sont les principaux objectifs des programmes d'éducation au cinéma et à l'audiovisuel créés par le Centre National de la Cinématographie (ministère de la Culture et de la Communication) et par le ministère de l'Éducation nationale.

Dans ce but, 4 dispositifs inscrits dans le temps scolaire ont vu successivement le jour, entre 1983 et 1994 : **les enseignements obligatoires dans les domaines du cinéma et de l'audiovisuel** (anciennes sections A3) en 1983, **Collège au cinéma** en 1989, **Lycéens au cinéma** en 1993 et **École au cinéma** en 1994.

Mis en place par le CNC, dans le cadre d'une coopération régulière entre les ministères de la Culture et de la Communication et de l'Éducation nationale, ces initiatives s'appuient sur un partenariat entre le secteur scolaire et les collectivités territoriales et sont soutenus par professionnels du cinéma et de l'audiovisuel (exploitants de salles, distributeurs, cinéastes...) et par leurs organisations représentatives.

Par ailleurs, le CNC a développé, en collaboration avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, une politique d'aide aux actions cinématographiques en direction du jeune public qui s'est traduite par un soutien aux distributeurs, aux festivals et aux associations agissant dans ce secteur. Au début des années 90, le CNC s'est engagé dans de nouvelles actions s'inscrivant hors du temps scolaire et destinées aux enfants et aux adolescents moins favorisés. Ainsi c'est dans le cadre de la politique de la ville que l'opération **Un été au ciné** a été mise en place, dès 1991.

# DE LA MATERNELLE AU BACCALURÉAT, UN DISPOSITIF COMPLET D'ÉDUCATION À L'IMAGE

## UN DISPOSITIF D'ENSEIGNEMENT

les enseignements obligatoires  
cinéma-audiovisuel des lycées

### Les enseignements obligatoires cinéma-audiovisuel

répondent à un triple objectif :

- développer la personnalité de l'élève par une réflexion sur les images animées comme représentation du monde ;
- acquérir et pratiquer un langage artistique ;
- assurer la formation du spectateur et du téléspectateur par l'assimilation d'éléments culturels et esthétiques et par le développement de l'esprit critique.

Ils sont proposés dans les lycées d'enseignement général et technologique (uniquement en série littéraire) à raison de cinq heures par semaine pour les classes de première et de terminale. Une épreuve cinéma - audiovisuel du baccalauréat sanctionne cet enseignement disciplinaire. Durant les deux années qui précèdent l'examen, les élèves de ces enseignements doivent acquérir, tant par la théorie que par la pratique, une culture cinématographique et une approche critique face aux images animées. Au total, figurent à l'examen du baccalauréat trois œuvres cinématographiques différentes (un film français, un titre européen, une œuvre d'une autre cinématographie étrangère), et, à compter de 2000-2001, un programme de courts métrages, un documentaire de création et deux longs métrages. Elles sont présentées en version originale sous-titrée et choisies en fonction de plusieurs critères : étude d'œuvres de cinéastes majeurs, genres et origines variés, possibilité d'accès aux droits institutionnels de ces films...

Les élèves sont appelés à voir ces films en salle de cinéma au moins une fois par an. Par ailleurs, une cassette vidéo accompagnée de documents pédagogiques (analyse de chaque titre, assortie d'un livret spécifique, ainsi que des outils audiovisuels sur les techniques et les métiers du cinéma) est adressée aux classes concernées.

A l'examen du baccalauréat, les élèves doivent également s'exprimer à travers une réalisation qui leur est propre, cette dernière pouvant être réalisée individuellement ou collectivement.

Les partenaires professionnels facilitent les rencontres avec des réalisateurs, des comédiens, des techniciens, et interviennent dans le domaine de la pratique.

Ajoutons que cet enseignement est fondé sur un partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et celui de la Culture et de la Communication (CNC / DDAT / DRAC), et qu'il est assuré par une équipe d'enseignants de disciplines diverses, formés au cinéma et à l'audiovisuel, ainsi que par des professionnels, reconnus et aidés par les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC).

## TROIS DISPOSITIFS D'INITIATION ET DE SENSIBILISATION

École et cinéma, Collège au cinéma,  
Lycéens au cinéma

### ÉCOLE ET CINÉMA, LES ENFANTS DU DEUXIÈME SIÈCLE

#### Objectif

« École et cinéma, les enfants du deuxième siècle » a pour objectif la formation de l'enfant-spectateur. Ce dispositif national coordonné par l'association « École et cinéma, les enfants du deuxième siècle » s'adresse aux écoliers, de la grande section de maternelle au cours moyen 2. Accompagnés de leur enseignant, les jeunes scolaires voient 3 à 6 films au cours l'année, dans une salle de cinéma partenaire, selon un tarif variant de 12 à 16 francs par séance.

#### Dispositif pédagogique

Les enseignants sont sensibilisés à l'usage pédagogique de ces films par des formations spécifiques, ou inscrites dans les plans de formation du ministère de l'Éducation nationale. Ils ont à leur disposition des documents d'accompagnement pour chaque film programmé. Chaque « Cahier de notes sur... », largement illustré, propose des éléments d'analyse filmique, de contexte historique et esthétique... Chaque enfant reçoit un document illustré, mémoire affective de la projection.

**Choix des films :** Les films sont choisis pour leur qualité et leur exemplarité dans un catalogue de 30 titres établi par le CNC, sur la base des propositions de l'association « Les enfants de cinéma », après avis d'une commission nationale de proposition et d'harmonisation de films pour les dispositifs scolaires. Les copies, régulièrement vérifiées, sont tirées par le CNC.

### COLLÈGE AU CINÉMA

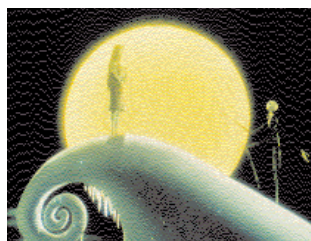
#### Objectif

« Collège au cinéma » propose aux classes des collèges de découvrir des œuvres cinématographiques de répertoire et contemporaines avec l'accompagnement pédagogique des enseignants. Il repose sur la participation volontaire des collèges dans les départements partenaires. Les élèves voient dans ce cadre, avec leur enseignant, un ou deux films par trimestre dans une salle de cinéma partenaire. Le prix d'entrée est alors pris en charge, en tout ou partie, par le Conseil général.

#### Dispositif pédagogique

Chaque film est accompagné d'un dossier d'une trentaine de pages illustrées destiné à l'enseignant. Il présente le film (synopsis, réalisateur, acteurs...) ainsi que des pistes pédagogiques (analyse de la structure dramaturgique, analyse d'une séquence, contexte historique...). Par ailleurs, un volet optionnel permet l'accès à un ou deux





A. Hitchcock, La mort aux trousses © Bac Films, Coll. Films de l'Estran / T. Burton, L'Étrange Noël de Mr Jack © Disney, Buena Vista International, Coll. Films de l'Estran / J. Tati, Mon oncle © Specta, Coll. Films de l'Estran / **programme Collège au cinéma**

films supplémentaires avec une participation de 12 francs par collégien et par film. Une tarification spéciale « Collège au cinéma » peut être mise en place à l'initiative des exploitants et des collectivités territoriales ; elle permet aux collégiens de bénéficier de tarifs réduits pour voir, hors temps scolaire, les films de leur choix à l'affiche dans les salles partenaires du dispositif. Si le travail pédagogique, pour les élèves des classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, porte sur le thème du film, les collégiens plus âgés abordent également les questions de l'écriture, de l'analyse et de la technique cinématographiques.

#### Choix des films

Les films bénéficient de tirages de copies neuves. Ils sont majoritairement classés « art et essai » et privilégient les films français et européens (60%). La liste de ces films pour 2000-2001 comprendra 20 films (dont 8 nouvelles œuvres) présentés, le cas échéant, en version originale sous-titrée.

### LYCÉENS AU CINÉMA

#### Objectif

« Lycéens au cinéma » s'adresse aux élèves des lycées d'enseignement général, professionnel et agricole. Dans le cadre du temps scolaire, ce dispositif propose la projection d'au moins trois films par classe et par année. Ces séances, qui ont lieu dans une salle de cinéma, sont payantes (15 francs par film et par élève). Les objectifs de « Lycéens au cinéma », portés par les enseignants et leurs partenaires professionnels, sont de faire évoluer le regard porté par les lycéens sur des cinématographies méconnues, voire rejetées, de développer chez eux une approche critique de l'image animée, et de leur donner la capacité de cerner les enjeux d'un film. Le développement d'une culture cinématographique, la mise en perspective du film dans un contexte historique et esthétique, l'acquisition d'un vocabulaire technique et l'approche de l'analyse filmique sont les thèmes les plus largement traités. En outre, l'opération incite au développement des initiatives qui enrichissent les projections en dehors de l'enceinte scolaire.

#### Dispositif pédagogique

Un document destiné aux enseignants accompagne chaque film (synopsis, générique, réalisateur et acteurs, analyse de la structure dramaturgique, analyse d'une séquence...). Chaque élève reçoit, lors des projections, un document spécifique.

#### Choix des films

Les films sont choisis au niveau régional à partir d'une liste de 13 titres (renouvelée par moitié chaque année). Cette liste est déterminée par le CNC sur la base des propositions de la Commission nationale « Lycéens au cinéma » et après avis d'une Commission nationale de proposition et d'harmonisation des films pour les dispositifs scolaires. La liste propose des films du patrimoine et des films contemporains, des productions françaises, européennes et

extra européennes (en version originale sous-titrée, le cas échéant), des courts métrages... Chaque film bénéficie d'un tirage de copies neuves.

## UN DISPOSITIF CULTUREL ET SOCIAL

### Un été au ciné / CinéVille

#### UN ÉTÉ AU CINÉ

Lancé en 1991, « Un été au ciné » est un dispositif à vocation culturelle et sociale qui s'adresse aux jeunes habitants des quartiers sensibles, durant les mois de juillet et août. Il participe à la politique de la ville et s'intègre dans le dispositif interministériel « Ville, Vie, Vacances ». Ce dispositif se compose de 4 volets complémentaires : **La politique tarifaire** permet aux jeunes de moins de 25 ans de bénéficier d'une réduction de 10 francs sur le tarif le plus bas pratiqué par les salles de cinéma participant à l'opération, pour le film de leur choix à l'affiche dans les salles,

**Les séances spéciales** réunissent les créateurs d'un film et le public à l'occasion d'un débat à l'issue de la projection. Ces rencontres peuvent se prolonger en dehors des salles. Ces séances proposent des films francophones choisis dans une liste nationale (établie par le CNC sur la base des propositions de l'association « Kyrnéa » et des coordinateurs régionaux de l'opération),

**Les ateliers** permettent aux jeunes de s'initier aux techniques et à la création sous la conduite de professionnels : écriture de scénario, réalisation de courts métrages, initiation au jeu d'acteur...

**Les séances de cinéma en plein air**, gratuites et ouvertes à tous, au cours desquelles des films grand public sont projetés sur grand écran dans les quartiers. Conçue pour répondre à un déficit de propositions culturelles durant la période estivale, cette action était, dès l'origine, appelée à se poursuivre sous d'autres formes tout au long de l'année, à commencer par les petites vacances.

#### CINÉVILLE

Le programme « CinéVille », mis en place par le CNC en 1999 dans 10 régions, permet de poursuivre et de développer les actions déjà mises en œuvre dans la plupart des régions : sensibilisation et formation, séances spéciales et ateliers de pratique... « Un été au ciné » ne disparaît pas, mais s'inscrit dans la continuité. Il devient le volet estival d'une action annuelle construite en partenariat avec les ministères concernés, les collectivités territoriales, les associations et les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel. Le programme « CinéVille » comporte, outre le dispositif « Un été au ciné », des actions de sensibilisation et de formation des animateurs socio-culturels, des séances spéciales régulières et des ateliers pratiques.

## « UN ÉTÉ AU CINÉ », 10 ANS

*Un été au ciné* se déroule cette année du 5 juillet au 29 août et fêtera ses 10 ans entre le 20 et le 30 juillet, autour du thème *Éclairage sur le cinéma francophone*. Au programme, des films comme *Latcho Drom* de T. Gatlif, *TGV* de M. Touré ou encore *Kirikou et la sorcière* de M. Ocelot : depuis 10 ans, la spécificité du public touché (jeunes issus de l'immigration) a amené les organisateurs à soutenir les cinématographies du sud (Algérie, Guinée, Tunisie...). Parallèlement, la volonté des pouvoirs publics qui soutiennent la manifestation a été de valoriser le cinéma en langue française. Les festivités du 10<sup>ème</sup> anniversaire débuteront le 20 à Chilly-Mazarin en Ile-de-France, avec une séance spéciale du film d'animation *Eugénio* de J.-J. Prunès, accompagné d'un numéro de clown, l'organisation d'un forum avec les jeunes de *Cinébus* et une projection en plein air de *Marius et Jeannette* de R. Guédiouan.

## ORGANISATION ET MODE D'EMPLOI

Les principaux postes budgétaires indispensables à la mise en œuvre de ces dispositifs font l'objet d'un financement conjoint : **Le CNC** finance le tirage de près de 400 copies nécessaires chaque année aux programmes *École*, *Collège* et *Lycéens au cinéma*. Il négocie également les droits de représentation non commerciale pour les films inscrits au programme du baccalauréat. Par ailleurs, le CNC assure, conjointement avec la DDAT, le financement des documents pédagogiques d'accompagnement des œuvres (à la réalisation desquels de nombreux spécialistes et éditeurs participent, dont la BIFI pour *Lycéens au cinéma*). Enfin, le CNC accorde des subventions aux coordinations nationales et locales chargées d'animer les différents dispositifs.

**Les ministères de l'Éducation Nationale et de l'Agriculture**, quant à eux, prennent en charge les heures supplémentaires des enseignants responsables de ces opérations. Ils participent également au financement de certains outils pédagogiques ainsi qu'à des stages de formation pour les enseignants.

**Les collectivités territoriales**, de leur côté, assurent la prise en charge

de tout ou partie du prix des places des jeunes scolaires ainsi que le transport des élèves résidant dans des communes non dotées d'équipement cinématographique. Elles participent également à la réalisation des documents pédagogiques ainsi qu'à la mise en place d'actions locales spécifiques.

**Les professionnels, distributeurs et exploitants**, assurent l'accueil des jeunes et consentent des tarifs réduits.

**L'opération Un été au ciné**, qui se déroule pendant les vacances scolaires, fait appel à un financement particulier de la part de plusieurs partenaires et institutions : le ministère de la Culture et de la Communication (par le biais du CNC, de la DDAT et des DRAC), la Délégation interministérielle à la Ville, le ministère de la Jeunesse et des Sports, le Fonds d'Action Sociale et plus de 300 communes.



## PUBLICATION

**Un annuaire des festivals et rencontres « images / cinéma / éducation » vient de paraître.** Cette publication recense les coordonnées de toutes les manifestations concernant les publics scolaires, festivals de cinéma, de vidéo ou de multimédia. Il a été édité à l'initiative conjointe des ministères de l'Éducation nationale, de la Culture et de la Communication, grâce au soutien de La Cinquième, à l'occasion des Assises qui se sont tenues à Angers, les 4 et 5 avril derniers. Cet annuaire intéressera les DRAC, les rectorats et tous les responsables du développement des programmes d'éducation à l'image. Pour recevoir un exemplaire : Festival Premiers Plans d'Angers  
Tél : 02 41 88 92 94  
ou [courrier@premiersplans.fr](mailto:courrier@premiersplans.fr)  
Délégation au développement et à l'action territoriale Tél : 01 40 15 78 97  
ou [anne.brunswic@culture.gouv.fr](mailto:anne.brunswic@culture.gouv.fr)

## DE NOUVELLES ACTIONS STRUCTURANTES

les pôles régionaux pour l'éducation au cinéma, à l'audiovisuel et au multimédia ; un site Internet Image

Dans le cadre des nouvelles missions qui leur sont confiées par les DRAC, des associations et des salles de cinéma implantées en région constituent progressivement des pôles de ressources régionaux (information et conseil, coordination et impulsion, animation et formation) au service des différents acteurs et partenaires locaux impliqués dans les dispositifs et les actions d'éducation au cinéma et à l'audiovisuel. Ces pôles constitueront à terme un réseau national travaillant en articulation avec la future Maison du cinéma. Avec le soutien du CNC, le Centre régional d'action culturelle (CRAC) - Scène nationale de Valence a mis en place un site Internet « Image » (<http://www.crac.asso.fr/image>) qui propose informations et outils aux acteurs et aux publics de l'éducation à l'image en région. Ce site est appelé à devenir l'outil de liaison des pôles régionaux.

## PERSPECTIVES ET PRIORITÉS

L'ambition du CNC est de renforcer et d'harmoniser les programmes nationaux en synergie avec les initiatives locales des salles de cinéma, des festivals, des associations... 4 axes de travail prioritaires guident aujourd'hui l'action du CNC :

- Poursuivre l'extension territoriale des opérations **École**, **Collège** et **Lycéens au cinéma**, en améliorant la qualité des actions sur le terrain et la circulation des films, en développant de nouveaux outils d'accompagnement, utilisant les nouvelles technologies, en renforçant les coordinations régionales et départementales des actions et en achevant la déconcentration des compétences et des crédits ;
- Développer le réseau des pôles régionaux d'éducation et de formation au cinéma, à l'audiovisuel et au multimédia et ses sites Internet, en s'appuyant sur les professionnels en région et sur les Directions régionales des affaires culturelles ;
- Renforcer en région l'opération **Un été au ciné** et développer le programme national **CinéVille** ;
- Développer la partie « audiovisuel et multimédia » de l'éducation à l'image aujourd'hui insuffisante, notamment par le recours à de nouveaux outils multimédia.

## QUELQUES CHIFFRES

Les différents dispositifs et enseignements concernent : **4 250** établissements scolaires, **1 200** salles de cinéma, **20 000** enseignants, **700 000** élèves, **400 000** jeunes, dans **300** villes, touchés par le dispositif **Un été au ciné / CinéVille**, durant les mois de juillet et d'août. L'ensemble de ces programmes a généré **2 millions** d'entrées dans les salles de cinéma en 1998-99. En 2000, le budget global de ces opérations s'élève à **36,58 MF** (dont 20,77 MF de crédits déconcentrés aux Directions régionales des affaires culturelles)

## CONTACTS

**CNC** Direction de l'action culturelle et territoriale - Service de l'action territoriale 11 rue Galilée 75116 Paris  
Tél : 01 44 34 38 24 Fax : 01 44 34 34 86  
<http://www.cnc.fr>  
**DDAT** Délégation au développement et à l'action territoriale  
2 rue Jean Lantier 75001 Paris  
Tél : 01 40 15 78 19 Fax : 01 40 15 78 00  
**Association « Les enfants de cinéma »**  
2 rue de Turenne 75004 Paris

Tél : 01 40 29 09 99 Fax : 01 40 29 09 79  
**Association « Kyrnéa International »**  
11 rue Gambetta 93500 Pantin  
Tél : 01 48 43 80 78 Fax : 01 48 43 80 51  
**CRAC - Scène nationale de Valence**  
36 bd du Général de Gaulle  
26000 Valence  
Tél : 04 75 82 44 10 Fax : 04 75 82 44 12  
<http://www.crac.asso.fr>  
**BIFI** Bibliothèque de l'image filmothèque  
100 rue du Fbg St-Antoine 75012 Paris  
Tél : 01 53 02 22 30 Fax : 01 53 02 22 39



#### PUBLICATION

##### « Festivals et expositions, France 2000 »

Le guide culturel de l'été « Festivals et expositions, France 2000 », réalisé par le ministère de la Culture et de la Communication, présente les programmes détaillés (de juin à octobre 2000) de plus de 600 festivals et de 700 musées et centres d'art contemporain dans toute la France. Ces informations sont également disponibles sur le site internet <http://www.culture.gouv.fr> rubrique événements culturels.

##### « Festivals et expositions, France 2000 »

60 F En vente sur place ou par correspondance (+ 21 F de frais d'envoi), à l'Office central de partenariats 149 rue saint-honoré 75001 Paris Tél : 0805 01 04 04

#### PATRIMOINE MUSICAL

##### Préemption de manuscrits de Ravel par la BNF

Au cours de la vente publique du 26 juin consacrée à Maurice Ravel, la Bibliothèque nationale de France a préempté de très importants manuscrits autographes du compositeur. Il s'agit de deux œuvres de jeunesse inédites et considérées comme perdues : *la scène lyrique Callirhoé* (1900) et *la cantate Sémiramis* (1902). Ont également été acquis deux manuscrits concernant deux œuvres essentielles du XX<sup>ème</sup> siècle, une esquisse pour *Jeux d'eaux* et la partie de violon de la *Sonate pour violon et piano* à laquelle est jointe la première épreuve corrigée de l'édition originale. Ces pièces exceptionnelles rejoignent, au département de la Musique de la BNF une prestigieuse collection de manuscrits de Ravel où figurent les autographes du *Boléro* et de la *Valse*.

## Carnet de route MICHEL DUFFOUR À L'ÉCOUTE DES ACTEURS DE LA CULTURE GUADELOUPÉENNE

Invité à clôturer un colloque sur « Tourisme et Culture », organisé à l'occasion des premières rencontres caribéennes sur ce thème, Michel Duffour s'est rendu en Guadeloupe du 13 au 16 juin dernier. Zoom sur la troisième étape de son « Tour de France de la Culture ».

« Je suis venu sentir ce qui se fait de neuf et d'inédit ici », a déclaré Michel Duffour en arrivant à Basse-Terre. Et de constater la vigueur et l'originalité de la vie culturelle en Guadeloupe : « il existe ici un très fort potentiel qu'il ne faudrait surtout pas sous-estimer... », a-t-il commenté. Michel Duffour a souhaité reprendre les principales raisons de son « Tour de France » : « je ne souhaite pas en rester au constat de tout ce qui se passe sur le plan culturel sur l'ensemble du territoire français, ni me contenter de valoriser le foisonnement d'initiatives. A l'issue de ce « Tour de France », j'entends proposer à Catherine Tasca une série de mesures permettant de mieux faire vivre la diversité culturelle, de mieux accompagner le nombre et la qualité des initiatives nouvelles, en prolongeant la décentralisation lancée il y a quelques années. Et notamment, une politique de réseaux que je voudrais systématiser... »

#### Favoriser les « réseaux »

Michel Duffour a ainsi rencontré les différents réseaux de la vie culturelle guadeloupéenne, artistes, élus, personnel de la DRAC, etc. A Vieux-Habitants, il a assisté aux répétitions de deux pièces de théâtre du

répertoire « créole », produites par la scène nationale. A Basse-Terre, « ville d'art et d'histoire », il a inauguré la première exposition du FRAC de la Martinique en Guadeloupe et visité le Fort Delgrès et le quartier du Carmel. Au Lamentin, le maire lui a présenté la médiathèque et l'itinéraire d'art contemporain Karupture. Après la visite du Centre des arts, il a découvert le centre-ville de Pointe-à-Pitre et les musées Saint John Perse et Schoelcher. Enfin, il s'est rendu à Saint-François où acteurs culturels et touristiques lui ont fait part de leurs projets.

Lors du colloque sur « tourisme et culture », les intervenants ont reconnu le caractère indispensable du lien entre développement touristique et développement culturel. Les deux ne pouvant s'envisager, d'après le Secrétaire d'Etat, que sur un plan interrégional impliquant une plus grande coopération avec les autres départements français d'Amérique et les pays de la zone caraïbe... Encore la notion de réseau.

#### Une politique culturelle plus cohérente

Michel Duffour a réaffirmé l'importance de la langue créole comme langue régionale enrichissant le français. Il a souli-

gné la nécessité de mettre en place une véritable politique culturelle en Guadeloupe, qui mettrait davantage en cohérence les différentes initiatives et projets dans les domaines de la création, de la diffusion, de la formation, mais aussi de la conservation et de la valorisation du patrimoine.

#### Patrimoine : réaliser l'Inventaire

La Guadeloupe possède en effet de nombreuses richesses patrimoniales : maisons coloniales, patrimoine industriel, sites et vestiges amérindiens sont en cours d'inventaire, notamment dans la région du Nord Basse-Terre, où il vient d'être réalisé en collaboration avec le syndicat intercommunal. « Sur le plan des vestiges amérindiens, a indiqué Michel Duffour, il reste encore beaucoup à faire, car si la Guadeloupe compte aujourd'hui 800 sites recensés, son potentiel réel est estimé à quatre ou cinq fois plus. » Il soulignera la nécessité de protéger et de valoriser ce patrimoine et annoncera que, pour ce faire, l'État a inscrit 12 millions de francs au contrat de plan.

Le discours de clôture du colloque « Tourisme et Culture » du 14 juin 2000 prononcé par Michel Duffour est reproduit sur le site internet du ministère de la Culture et de la Communication <http://www.culture.gouv.fr>



# Sculpture LA STATUAIRE CONTEMPORAINE AU JARDIN DES TUILERIES



*Damien Cabanes, Sans titre, 2000,  
photo © A. Morain*

*Michel Duffour, Alain Ktirili, Catherine  
Tasca, Sylviane Agacinski et Bertrand  
Delanoé devant The Welcoming hands de  
Louise Bourgeois  
photo © F. Guerdjou-Bréchemier*



La seconde phase d'installation de sculptures dans le jardin des Tuileries a été inaugurée par Catherine Tasca et Michel Duffour le 29 juin 2000.

Ce nouvel ensemble prolonge la politique du ministère de la Culture et de la Communication en matière d'ouverture des lieux chargés d'histoire à la création contemporaine tout en participant à sa diffusion auprès d'un public plus large.





Giuseppe Penone, Arbre des voyelles, 1999 photos © A. Morain

## UNE COMMANDE PUBLIQUE POUR SOUTENIR LA CRÉATION

L'installation des sculptures contemporaines dans le jardin des Tuileries a été confiée au sculpteur Alain Kirili. La première phase du projet réunissait des œuvres historiques représentatives de la sculpture du XX<sup>ème</sup> siècle de Rodin à Dubuffet en passant par Henry Moore. Pour cette seconde partie, les 16 sculpteurs choisis proposent des œuvres plus contemporaines. Les sculptures ont été réalisées, pour la plupart d'entre elles, avec le concours de la Délégation aux Arts Plastiques dans le cadre de la commande publique s'inscrivant ainsi dans la politique de soutien à la création menée par le ministère de la Culture et de la Communication. Des prêts ont été obtenus de la part de fondations privées auxquels s'ajoutent les dépôts du FNAC.

## INVITATION AU « CONTACT » AVEC LA SCULPTURE

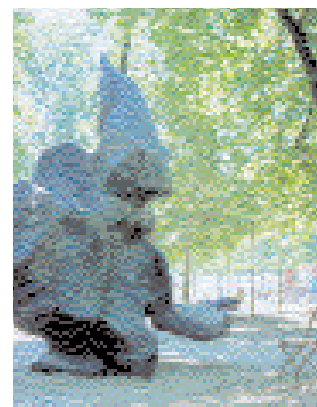
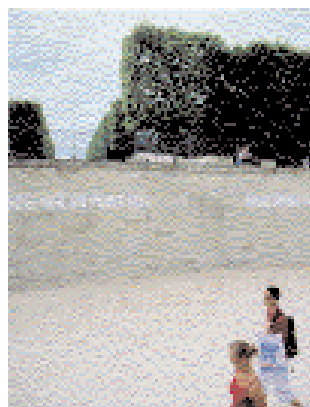
Dans la section « Prière de toucher » située dans le bosquet du Grand couvert, le visiteur pourra par exemple se saisir des *Welcoming hands* de Louise Bourgeois (« elles expriment, dit l'artiste, la manière dont un adulte tient la main d'un enfant, avec un sen-

## CE PROJET A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC LE CONCOURS :

- de la Délégation aux Arts Plastiques
- de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine
- du Centre des Monuments Nationaux
- de la Direction des Musées de France, avec la collaboration des artistes et des ayant-droits pour les donations.

timent de protection et d'affection »), s'asseoir sur une chaise de jardin en bronze face à *L'ami de personne* d'Erik Dietman ou sur le socle-banc de *Force et Tendresse* d'Eugène Dodeigne, ou encore sur un fauteuil de conversation reprenant la forme d'une flûte de Pan, *Confidence* de Daniel Dezeuze, qui viendra compléter le parcours en septembre 2000. Toujours en septembre, trois œuvres seront ajoutées : *Galetea* et *Coup de chapeau* de Roy Lichtenstein - qui sera mise en dépôt par la Fondation Lichtenstein - ainsi qu'une œuvre en bronze d'Ellsworth Kelly prêtée par l'artiste lui-même.

Plusieurs œuvres utilisent le végétal comme matériau : les souches de bois sculptées *Ené - Iné - Nonlé* d'Amahiguere Dolo mises en scène par Marc Jeanclos semblent flotter sur un tapis de feuilles. *L'Arbre des voyelles* de Giuseppe Penone, sculpture de 20 mètres de long unissant harmonieusement bronze et végétation, est installée dans un bosquet végétal réalisé en collaboration avec le paysagiste Pascal Cribier. On peut par ailleurs découvrir la définition conceptuelle en peinture époxy de Lawrence Weiner (*Placé*) sur un point fixe (*Pris*) depuis un point fixe. Quant aux *Arcs de cercles complémentaires* de François Morellet constitués de plaques de marbre de Carrare et installés dans les six niches à l'entrée du jar-

Lawrence Weiner, (Placé) sur un point fixe (Pris) depuis un point fixe, 1992  
Erik Dietman, L'ami de personne, 1992, photos © A. Morain

din (côté de la place de la Concorde), ils laissent le spectateur imaginer « un coucher de (roi) soleil » : ce jeu avec la grande courbe de la rampe supérieure de l'escalier et du bassin central, constitue un hommage à Le Nôtre, dont nous célébrons cette année le tricentenaire de la mort.

Les enfants ne sont pas oubliés : *La comptine* d'Anne Rochette est composée de quatre sculptures en bronze polychrome. Parmi elles, la plus haute, *la Fontaine*, comprend quatre points d'eau accessibles aux plus petits. Ces pièces situées dans le Potager des enfants sont à leur échelle et invitent, là aussi, à la découverte tactile.

## NOMINATIONS

**HENRY-CLAUDE COUSSEAU  
à l'École nationale supérieure  
des Beaux-Arts**

Catherine Tasca vient de nommer Henry-Claude Cousseau directeur de l'École nationale supérieure des Beaux-arts. Il prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2000, en remplacement d'Alfred Pacquement nommé directeur du Musée national d'art moderne du Centre Georges Pompidou. Henry-Claude Cousseau, né en 1946, fut successivement conservateur des Musées de la Vendée (1973/1976), du Musée de l'Abbaye Sainte Croix des Sables d'Olonne (1976/1982), conservateur pour l'art du XX<sup>ème</sup> siècle à la Direction des Musées de France (1982/1985) puis directeur des Musées de la ville de Nantes (1985/1994). Il eut en charge l'inspection générale des musées de France de 1995 à 1996 avant d'être nommé directeur du CAPC Musée d'art contemporain de Bordeaux puis directeur des Musées de la ville de Bordeaux, depuis octobre 1996. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages sur l'art du XX<sup>ème</sup> siècle.

**MARIE-PIERRE BOUCHAUDY  
au cabinet de Michel Duffour**

Marie-Pierre Bouchaudy aura en charge les dossiers sur la coopération territoriale et les pratiques culturelles. Chargée de mission à la Délégation au développement et aux formations (1990-1996), puis adjoint au chef de département de l'enseignement à la direction de la Musique et de la Danse du ministère de la Culture (1996-1997), elle était depuis septembre 1997, responsable du secteur culturel de la Ligue de l'enseignement.

**COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
le développement culturel à  
l'ordre du jour**

&gt;&gt; 12 juillet

La prochaine réunion du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel aura lieu le 12 juillet 2000, sous la présidence de Catherine Tasca et de Michel Duffour. Le ministère de la Culture et de la Communication a proposé de mettre à l'ordre du jour les sujets suivants :

- « droit de prêt » du livre dans les bibliothèques publiques
- charte des missions de service public pour les institutions d'art contemporain
- échange et débat sur les objectifs et les moyens de la décentralisation dans le domaine culturel

**Contact :** DDAT, Jean-Pierre Reismann  
Tél : 01 40 15 78 60

**EXPOSITION****La « Tenture de la vie de saint Étienne » au musée de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre**

&gt;&gt; Jusqu'au 24 septembre 2000.

Un chef-d'œuvre du musée national du Moyen Age-Thermes de Cluny, la *Tenture de la vie de saint Étienne*, lissée au début du XVI<sup>ème</sup> siècle pour la cathédrale d'Auxerre, fait retour dans sa ville d'origine. Ce dépôt exceptionnel illustre le programme de dépôt d'œuvres majeures de l'art antérieur au XX<sup>ème</sup> siècle dans de grands musées territoriaux actuellement mis en œuvre par la Direction des musées de France.

« Histoire de saint Étienne, la tenture de chœur de la cathédrale d'Auxerre ». Musée d'Art et d'Histoire

>> 23 septembre 2000 colloque sur les tentures du chœur  
Abbaye Saint-Germain 2 place Saint-Germain 89000 Auxerre.



La tenture de la Vie de Saint Étienne, scène 12, Musée national du Moyen-Age, cl. MNR

**Restauration  
LA FAÇADE SUD DE L'OPÉRA  
GARNIER RETROUVE SA  
POLYCHROMIE D'ORIGINE**

Travaux de restauration du Palais Garnier, 1999-2000, photo © J.-P. Delagarde © J. Moatti

La campagne de restauration du Palais Garnier, lancée en 1994 et qui se poursuivra jusqu'en 2007, vient de connaître un point d'orgue avec la restauration de la façade Sud, qui a été inaugurée le 20 juin 2000, en présence de Catherine Tasca et Michel Duffour.

L'Opéra, voulu par Napoléon III et construit par Charles Garnier de 1863 à 1878, avait déjà connu plusieurs programmes de restauration (avec en particulier la mise en place du plafond de Chagall). En 1994, une volonté commune du directeur de l'Opéra national de Paris et de la direction chargée du patrimoine au ministère de la Culture et de la Communication, permet une nouvelle campagne de travaux, afin de réaliser des aménagements liés aux progrès techniques, aux impératifs de sécurité, et de permettre une rénovation totale tout en préservant le patrimoine architectural de ce monument.

Les travaux qui viennent d'être exécutés ont permis la réfection de la façade principale et le nettoyage préalable à la restauration des façades latérales. La coupole *Chauviré*, à l'Est, et la grande coupole, ou coupole *Lifar*, ont été restaurées. Les deux groupes des *Renommées*, *l'Harmonie* et *la Poésie* de Gurnery, ont été nettoyés, redorés, et remis en place au sommet du bâtiment. L'une des difficultés de cette restauration fut d'adapter les savoir-faire à la diversité des matériaux, des œuvres et des altérations qu'elles ont subies. La façade, pour laquelle Charles Garnier avait voulu une véritable polychromie, a nécessité en effet 36 types de matériaux différents, dont dix sortes de marbres.

La maîtrise d'ouvrage de la restauration patrimoniale de l'Opéra Garnier est assuré par le Service national des travaux, et la maîtrise d'œuvre confiée à Alain-Charles Perrot, architecte en chef des Monuments Historiques.

La maîtrise d'ouvrage pour les opérations liées à la technique et à la sécurité relève de l'Opéra national de Paris.

**31 MF** ont été consacrés à la restauration de la façade Sud ;  
**6,4 MF** à la restauration des « Renommées » ;  
**15 MF** au nettoyage des façades latérales et arrière ;  
**13 MF** à des travaux de couverture.



Coupe à figures rouges, vers 480 av JC, musée A. Vivenel, photo Hutin, Compiègne

#### EXPOSITION

« Images divines, Images d'ivresse. Dionysos et le banquet dans la céramique grecque »

>> du 17 juin au 8 octobre 2000

Le musée d'archéologie d'Antibes, récemment réaménagé, présente « Images divines, Images d'ivresse », une exposition qui réunit, autour de la figure de Dionysos, des céramiques grecques, allant du VI<sup>ème</sup> siècle au III<sup>ème</sup> siècle av. J. C. et provenant de grandes collections françaises.

Musée d'archéologie

Bastion Saint-André 06600 Antibes

Renseignements : 04 92 90 54 35

#### EXPOSITION

« La musique des mémoires » un parcours de Lisbonne à Helsinki, via Athènes

Dans le cadre de l'Année Européenne de la Culture, *La musique des mémoires*, composition musicale de Claire Renard, sera présentée à Helsinki, Athènes et Lisbonne. Cette expérience plastique du son et de la mémoire rassemble de courtes séquences dans un parcours/exposition.

Trois compositions emblématiques de leur lieu d'origine rythment l'installation : *Simame* (Athènes), *Lembro-me* (Lisbonne) et *Muistan* (Helsinki), qui signifient tous trois « Je me souviens ».

13 juillet >> 7 août 2000 à Helsinki

3 octobre >> 13 octobre 2000

à Athènes

15 janvier >> 15 mars 2001 à Lisbonne

21 mai >> 31 mai 2001 au Festival

Résonances de Saint-Nazaire

>> saison 2001/2002 à l'Institut

Finlandais de Paris

http: www.musique-memoires.com

#### LANGUE FRANÇAISE

Trois mille professeurs de français à Paris

>> du 17 au 21 juillet 2000

Le X<sup>ème</sup> Congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) se tiendra à Paris (Palais des Congrès) du 17 au 21 juillet 2000. Trois mille participants s'y réuni-

ront autour du thème « Modernité, diversité, solidarité : une belle façon de faire entrer la langue française dans le XXI<sup>ème</sup> siècle ».

Renseignements : Paris 2000

Tél : 01 45 26 41 41

www.fipf.com

#### Programme

« L'UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS »

Des particules à l'anti-matière : la matière et son organisation

26 >> 29 juillet

26 juillet

Les limites de la connaissance

physique

Jean-Marc Lévy-Leblond

27 juillet

Qu'est-ce qu'une particule ?

(les interactions des particules)

André Neveux

28 juillet

Jusqu'où peut-on produire des noyaux atomiques ?

Hubert Flocard

29 juillet

Suivre les réactions entre les atomes

en les photographiant avec des lasers

Jean-Louis Martin

Conservatoire des Arts et Métiers

292 rue Saint Martin 75003 Paris

Du lundi au vendredi : 18h30

samedi et dimanche : 11h

Entrée libre

Mission 2000 en France :

Tél : 01 55 04 20 28

www.2000enfrance.com

#### EXPOSITIONS

« Collection été »

du FRAC Lorraine

Mai >> Août 2000

Avant son installation dans l'Hôtel Saint-Livier à Metz, le Fonds Régional d'Art Contemporain de Lorraine expose des œuvres de sa collection dans des musées, centres d'art, médiathèques et lieux associatifs de toute la région.

Renseignements : 03 87 74 20 02



W. Delvoye, Bétonneuse, 1991. photo © Frac Lorraine, œuvre présentée à Épinal, au musée départemental d'Art ancien et contemporain du 24 juin au 31 août

## Musiques populaires CITÉ DES MUSIQUES VIVANTES DE MONTLUÇON



Projet de transformation du chateau des ducs de Bourbon, XV<sup>ème</sup> siècle, pour la Cité des musiques vivantes de Montluçon, coupes A. Arribas

Un nouveau lieu d'enseignement, de diffusion et de promotion au service des musiques populaires.

Ce projet, qui a vu le jour en 1994 sur la proposition de Sylvie Douce de la Salle, procède de l'idée de « laisser les portes ouvertes au futur en créant un musée moderne, ludique, qui puisse associer l'élite musicale et le novice, dans un étui de vie musicale qui transforme la visite en expérience unique ». L'inauguration de la Cité des Musiques Vivantes, en 2005, sera un événement dans le monde des musées, de l'architecture et de la musique.

#### Un musée des musiques populaires

Ce lieu sera à la fois un musée d'objets, un musée d'histoire et de société et un musée des formes et des pratiques musicales. La galerie instrumentale exposera la collection du musée des Musiques populaires de Montluçon. Le parcours historique permettra d'appréhender les principales étapes de l'histoire des musiques populaires. Le parcours thématique présentera les modes d'apprentissage, de production et de diffusion de ces musiques et la galerie sonore sera un espace de compréhension physique et ludique du son et des fondements de la pratique musicale. La Cité des Musiques Vivantes dressera un large panorama des différentes formes des musiques populaires, des musiques traditionnelles au rap en passant par le rock et le baroque, afin de rendre ce lieu accessible au grand public.

#### Une création architecturale majeure

Suite à un concours international d'architecture lancé en mai 1997, l'architecte catalan Alfredo Arribas a été désigné par le jury pour « la qualité de la solution proposée en matière d'insertion urbaine, pour son adéquation au propos musical et son originalité, et pour la pertinence de son projet architectural et muséographique ». Après 4 ans d'étude du projet, Alfredo Arribas a fait une présentation officielle de la construction de la Cité des Musiques Vivantes.

#### Un centre des musiques populaires et vivantes

Véritable outil au service du développement des pratiques amateur, ce musée sera un lieu d'enseignement, de diffusion et de promotion des musiques populaires. La Cité sera un espace d'échanges entre professionnels et amateurs, et un lieu de métissage des genres musicaux et des domaines d'activités.



## MICHEL DE MAULNE

## « La poésie est le levier fondamental pour l'amour de la langue »...



Michel de Maulne, Directeur du Théâtre Molière - Maison de la Poésie

Comédien, homme de théâtre, Michel de Maulne a consacré toute sa carrière à la poésie. Un parcours singulier, porteur d'espoir pour le rayonnement de la langue française.

**Lettre d'information :** Vous êtes un homme de théâtre attaché à servir la poésie. D'où vient cette vocation ?

**Michel de Maulne :** C'était au cours complémentaire de Noisy-le-Sec, dans les années 50. Trois de nos professeurs nous emmenaient le dimanche au Louvre et aux concerts Colonne. Ils nous faisaient aussi découvrir les grands textes de la littérature. J'étais fils d'immigrés italiens. Je n'ai jamais oublié l'héritage de ces maîtres exceptionnels. Ces gens-là nous enfantent, après nos parents.

Puis j'ai débuté au théâtre. Le hasard a voulu qu'on me donne à jouer des textes que je ne jugeais pas bons. J'ai alors décidé de porter sur scène les grands textes qu'on m'avait transmis et j'ai choisi la poésie, qui est pour moi le levier fondamental de l'amour de la langue.

Cependant, j'ai fait ce choix à un moment où s'amorçait en France le déclin du spectacle poétique. C'était au début des années 60. Jean-Marc Steinberg, dernier flambeau de cet art difficile avec Jacques Doyen, venait de disparaître. Vingt-cinq ans de purgatoire s'ouvraient en France pour la poésie. Nous ne sortons que depuis peu de ce tunnel... Je n'ai pas voulu céder, à cette époque. J'ai vécu de grandes difficultés, mais rencontré aussi des hommes qui m'ont aidé, comme Robert Abirached, alors directeur du Théâtre, auquel Pierre Oster m'avait recommandé. Je lui dois d'avoir pu créer ma Compagnie, *L'Athanos*. J'ai ainsi pu monter de nombreux spectacles autour des poètes : de Villon à Guillevic, en passant par Senghor et Césaire. Depuis 10 ans, la Ville de Paris m'a confié la direction de la Maison de la Poésie, créée en 83 sur une idée de Pierre

Seghers. Et depuis 1996, cette Maison réside au Théâtre Molière, dont je suis aussi le directeur.

**L I :** En mars dernier, à l'occasion de la campagne « le français comme on l'aime », et du « Printemps des Poètes », vous receviez quinze poètes francophones sur le thème « azur ».

**M M :** Quinze poètes sont en effet venus des quatre coins du monde présenter au Théâtre Molière le poème qu'ils avaient écrit pour l'occasion. Beau symbole ! Le français vit et s'invente toujours au Liban, au Canada, au Québec, au Sénégal, au Congo, en Côte d'Ivoire, au Tchad, en Algérie... autant qu'en Suisse et au Luxembourg ! La revue *Poésie* 2000 de juillet publie ces textes inédits.

**L I :** La forme littéraire la plus confidentielle sert le rayonnement du français dans le monde... N'est-ce pas paradoxal ?

**M M :** Paradoxe apparent : la langue française continue à véhiculer des notions de civilisation et de spiritualité (au sens de l'Esprit, bien sûr). C'est ce qui lui vaut un réseau d'amoureux plus important qu'on ne croit. Témoins de cette francophilie, les pays d'Europe de l'Est. J'essaie actuellement de mettre sur pied un projet en Slovaquie. J'ai été contacté par des poètes de ce pays, qui me proposaient d'organiser régulièrement à Paris des rencontres entre poètes d'Europe de l'Est, écrivant dans leur langue, mais ayant choisi de communiquer entre eux en français. Considérant que le centre de la francophonie peut être partout où se parle le français, je leur ai proposé de faire de Bratislava la capitale de ces rencontres. Dans un premier temps, quatre pays pourraient participer au projet : la Slovaquie, la Roumanie, la Pologne et la France. Plus tard, des pays pourraient nous rejoindre, comme la Biélorussie, l'Ukraine...

**L I :** L'année européenne des langues, qui sera lancée sous peu par la Commission Européenne, pourra peut-être vous apporter une aide...

**M M :** Je le souhaite ardemment. Je vois dans ce projet un véritable laboratoire du plurilinguisme.

**Contact :**

Maison de la Poésie 157 rue Saint-Martin 75003 Paris Tél : 01 44 54 53 00

## THÉÂTRE MOLIÈRE-MAISON DE LA POÉSIE

**Au programme, pour la saison 2000-2001** (extraits)

**Des cycles**

Gertrud Stein, rencontres avec la poésie bulgare, la poésie grecque, la poésie hongroise.

**Des spectacles**

Sapho lit Rilke, Baudelaire, Lorca et Michaux, Laurent Terzieff interprète Brecht/poète, Michel de Maulne joue la Vita Nova de Dante, André Dussolier dit Hugo, Musset, Aragon, Michaux, Dubillard. Et aussi : Paul Celan, Norge, Édouard Glissant.

**Des lectures**

François Cheng, Pierre Oster, Alain Jouffroy, Louis-René des Forêts...